

## Suresnes lance ses « Trophées de l'Égalité »

**Parmi les autres actions phares du Plan égalité femmes hommes et lutte contre les discriminations adopté par Suresnes :**

- Valoriser et multiplier les sports inclusifs ou handisports. (la Ville attribue une subvention « inclusion et parité » aux clubs sportifs qui souhaitent développer les pratiques handisport et adaptées).
- Créer des parrainages et marrainages en lien avec les entreprises suresnoises afin de permettre aux jeunes filles de découvrir les filières scientifiques et manuelles et aux jeunes hommes les métiers du social et du soin.
- Déployer un plan contre la fracture numérique pour favoriser l'inclusion et l'accès aux droits.
- Favoriser la représentation de la diversité pour les noms de rues et d'équipement : en février, la Ville a ainsi décidé d'attribuer le nom de Joséphine Baker au nouveau groupe scolaire qui ouvrira ses portes en septembre rue Benoît Malon.
- Favoriser la mixité des usages, notamment dans les espaces et équipements dédiés aux enfants et aux jeunes : réaménagement de la cour de l'école Vaillant Jaurès pendant l'été 2023.

**[RETROUVEZ ICI LE PROGRAMME DU MOIS DE L'EGALITE](#)**

### CONTACT

Arnaud LEVY

01 41 18 15 52 / 06 28 81 11 96

alevy@ville-suresnes.fr

**Au cœur d'un mois de mobilisation organisé en mars pour lutter contre toutes les formes de discrimination, la ville de Suresnes met en place un concours intitulé les « Trophées de l'égalité ».**

Destinés aux associations, fondations et établissements scolaires ces Trophées, qui figurent parmi les engagements du Contrat de mandat porté par la Municipalité, viendront récompenser et financer des initiatives s'inscrivant dans les thématiques suivantes :

- la promotion de l'égalité femmes-hommes et lutte contre les stéréotypes sexistes,
- l'inclusion des personnes vivant avec un handicap,
- la lutte contre le racisme et l'antisémitisme,
- la lutte contre l'homophobie.
- la lutte contre toutes les discriminations,

Les porteurs de projets se retrouveront le samedi 11 mars à 14 heures à la Médiathèque de Suresnes pour défendre en public leur projet, sous forme de « pitches », devant un jury composé d'élus municipaux. Les vainqueurs des Trophées bénéficieront du statut d'ambassadeur de l'égalité femmes hommes et de la lutte contre les discriminations pour une durée d'un an. Certains d'entre eux verront leur projet financé jusqu'à 80 % du coût global et pour un maximum de 3 500 €.

À l'occasion de cet événement et jusqu'à la fin du mois, des affiches sur la promotion de l'égalité et de la lutte contre les discriminations réalisées par les élèves de l'école d'arts plastiques, du Lycée Paul Langevin et du collège Jean Macé seront exposées à la médiathèque.

**En pointe dans le domaine de l'égalité femmes-hommes, Suresnes a renforcé depuis 2020 son engagement en l'ouvrant à l'ensemble des discriminations et élaboré un plan d'actions en ce sens.**

Adopté par le Conseil municipal en décembre 2022, celui-ci s'articule autour de quatre axes majeurs : l'inclusion des personnes vivant avec un handicap et la lutte contre l'homophobie, le racisme et le sexisme et décline 85 actions.

« *La meilleure arme d'une collectivité contre les discriminations, c'est la prévention* », souligne Nassera Hamza, adjointe au Maire déléguée à l'Égalité entre les femmes et les hommes et à la Lutte contre les discriminations. « *Il faut sensibiliser, informer pour créer une culture de l'égalité dans tous les domaines de la vie sociale et favoriser l'apprentissage de la citoyenneté, du respect des différences et du bien être ensemble. C'est le sens de la programmation de ce Mois de l'égalité qui mobilise de nombreux habitants et acteurs de Suresnes.* »